



FAMENET

Qu'apporte le DLAL aux communautés côtières en Europe?

RAPPORT
Synthèse
Décembre 2024

A L'ECHELLE EUROPEENNE, QUELLE EST LA PLUS-VALUE DES GALPA POUR LES COMMUNAUTES DE PECHE ET D'AQUACULTURE?

Le développement local porté par les acteurs locaux (DLAL) dont résulte les Groupes d'Action Locale pour la Pêche et l'Aquaculture (GALPA) est une approche participative ascendante visant à favoriser le développement local d'une économie bleue à travers l'Europe.

Le DLAL associe une initiative européenne, un programme national, un accompagnement régional et des initiatives collectives et locales ! Il favorise et soutient le développement durable et responsable des littoraux par le biais de projets sélectionnés localement au bénéfice des territoires.

Dans le cadre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP, 2014-2020), environ 10 % du budget du FEAMP a été alloué au DLAL - et géré par 348 GALPA. Ensemble, **ces GALPA ont financé 14 700 projets locaux dans 19 États membres.**

348 GALPA FEAMP (2014-2021)



Source: FARNET

En 2024, FAMENET a collecté et analysé des informations pour déterminer les résultats du DLAL dans des zones côtières. Ce rapport, publié en décembre 2024, présente un premier aperçu des données fournies par les autorités nationales qui gèrent le FEAMP et 149 FLAG qui ont répondu à une enquête sur leurs réalisations dans le cadre du FEAMP.

Les principaux résultats de cette étude sont résumés ci-dessous.

Trois indicateurs de résultats communs ont été utilisés pour le DLAL sur le programme FEAMP 2014 2020 : les emplois créés, les emplois maintenus et les entreprises créées.

En ce qui concerne les entreprises créées. Les données rapportées dans l'outil de gestion à décembre 2023 pour la période de financement du FEAMP révèlent que :

1. Le DLAL a été de loin la mesure la plus efficace du FEAMP pour la création d'emplois :

4 245 nouveaux emplois ont été créés, soit près de cinq fois plus d'emplois créés que dans le cadre des investissements dans l'aquaculture (la deuxième mesure la plus importante pour la création d'emplois, avec 880 emplois créés).

2. 10 325 emplois ont été maintenus grâce au soutien des GALPA. Deuxième mesure la plus importante pour le maintien des emplois (derrière la mesure relative aux infrastructures de pêche avec 19 250 emplois maintenus).

3. 1 020 nouvelles entreprises ont été créées avec l'aide du DLAL. Le DLAL a été la seule mesure à rendre compte de la création de nouvelles entreprises.

Les informations qualitatives collectées donnent des exemples de ces nouvelles entreprises, allant du développement d'installations de transformation pour utiliser les sous-produits de la pêche, à la mise en place de l'une des premières fermes coralliennes commerciales d'Europe et à la création de la première école de voile d'Espagne pour personnes handicapées.

Au-delà des indicateurs de résultats que les États membres étaient tenus de communiquer, l'enquête réalisée par FAMENET auprès des GALPA a révélé une série de résultats supplémentaires :

- Les GALPA ont contribué à la **diversification des sources de revenus des entreprises locales** : En moyenne, les FLAG ayant répondu à l'enquête ont aidé 12 entreprises à développer de nouvelles sources de revenus grâce à des activités diversifiées. Si l'on extrapole à l'ensemble des 348 FLAG de l'UE, cela signifie que plus de 4 000 entreprises ont développé de nouvelles sources de revenus grâce à des activités diversifiées.
- **Les chaînes d'approvisionnement locales en poissons et fruits de mer ont été renforcées.** Au total, un peu plus de 600 canaux de vente ont été créés ou ont élargi leur offre de poisson local. Ce qui représente, pour l'ensemble de la communauté des GALPA, environ 1 400 canaux de vente créés ou améliorés.

- **Plus de 1 300 activités et nouveaux services** ont été signalés dans les zones couvertes par des GALPA ce qui correspond à, en moyenne, 10 par zone.
- Les GALPA ont fait état de **près de 700 actions contribuant à un bon état environnemental** et de 700 entités locales ayant bénéficié d'un soutien pour **améliorer l'efficacité des ressources** dont des mesures pour économiser l'eau, l'énergie ou d'autres ressources naturelles.

Enfin, l'une des principales réalisations du DLAL a été de stimuler la participation locale au développement et à la **coordination des activités liées à l'économie bleue et d'accroître la collaboration entre les acteurs locaux**.

Les GALPA ont estimé avoir mobilisé environ 120 personnes chacun pour contribuer à leurs stratégies de développement local. Si l'on extrapole à l'ensemble des 348 GALPA, cela signifie que plus de 40 000 personnes dans l'ensemble de l'UE se sont mobilisées pour **apporter des idées et un retour d'information sur la manière dont les fonds de l'UE sont investis au sein de leur communauté locale**.

Les GALPA ont également estimé avoir mobilisé en moyenne 520 jeunes chacun pour des activités d'éducation et de sensibilisation liées au secteur local de la pêche, à la conservation du milieu marin, au patrimoine côtier, etc. (extrapolation au niveau de l'UE : 180 000 jeunes mobilisés).

Les résultats des actions des GALPA visant à soutenir la mise en réseau, le renforcement des capacités et la collaboration sont les suivants :

- **Quatre réseaux nouveaux ou renforcés** ont été signalés par chaque GALPA.
- **24 % des projets soutenus impliquaient des parties prenantes de deux secteurs ou plus** (dont 50 % dans le secteur de la pêche et/ou de l'aquaculture).
- **Les pêcheurs côtiers ont été mobilisés** pour jouer un rôle de premier plan dans le développement de l'économie bleue ; ils ont mis en œuvre environ 23 % de tous les projets DLAL FEAMP.
- 64 % des GALPA ont fait état d'une **amélioration de la gouvernance** au niveau local. Contre 24 % qui ne pensent pas que la gouvernance se soit améliorée grâce au GALPA (12 % n'ont pas répondu). Cette évolution est significative et vérifiable pour la prise de

décision qui se révèle plus participative et/ou repose sur une meilleure coordination des activités liées à l'économie bleue.

- **La coopération et le transfert de connaissances à travers l'UE** avec en moyenne trois projets de coopération par GALPA. Ces projets impliquent un travail mené avec d'autres territoires de pêche et d'aquaculture.
- **1 520 innovations locales ont été rendues possibles** (50 % d'entre elles concernent l'innovation en matière de produits et de services, suivies par l'innovation en matière de processus, les nouvelles technologies/la numérisation et l'innovation sociale)
- **De nouveaux bénéficiaires ont eu accès au financement de l'UE** : 30 % des porteurs de projets ont reçu un financement de l'UE pour la première fois grâce au GALPA.

Malgré des différences significatives d'un GALPA à l'autre, le tableau d'ensemble du DLAL indique qu'un montant relativement faible : un peu moins de 2 millions d'euros par GALPA peut être très utile. Les GALPA qui ont répondu à l'enquête FAMENET ont indiqué qu'ils finançaient en moyenne 44 projets locaux chacun et estimaient que 15 100 personnes en profitaient pour chaque zone.

Bien que la notion de « personnes bénéficiaires » soit sujette à interprétation, l'estimation des GALPA indiquerait que plus de 5 millions de personnes dans l'ensemble de l'UE ont bénéficié de projets DLAL financés par le FEAMP.

LE DLAL ENGAGE LES CITOYENS ET REND L'UE ACCESSIBLE :

L'étude démontre la capacité du DLAL à impliquer diverses parties prenantes dans le développement des zones de pêche et d'aquaculture. Les pêcheurs, les aquaculteurs et les autres entreprises locales, ainsi que les associations, les autorités publiques et les organismes de recherche figurent parmi les différents groupes mobilisés pour faire avancer de nouvelles idées en faveur du développement durable dans les zones de pêche et d'aquaculture.

Le rapport révèle qu'en moyenne 17 personnes, issues de six groupes d'intérêt différents, siègent dans les organes de décision des GALPA. Le GALPA est composé d'une combinaison unique d'acteurs locaux, reflétant les différents contextes, besoins et ambitions de chaque groupe. Il reflète également les capacités des différents GALPA à mobiliser les acteurs concernés. En effet, nous constatons que certains GALPA sont plus inclusifs que d'autres, certains n'incluent que quatre groupes d'intérêt dans leur organe de décision, tandis que d'autres incluent jusqu'à 12 groupes d'intérêt différents.

Enfin, pour ce qui est de garantir l'accès des fonds aux citoyens, les GALPA semblent apporter une valeur ajoutée évidente. On estime que 61 % des projets résultent directement des actions des GALPA, telles que les sessions d'information locales ou le soutien et l'encouragement directs aux individus. Il est à noter que seuls 39 % des projets ont émergé spontanément, à la suite d'un appel à projets (outil très utilisé au sud de l'Europe). Par ailleurs, alors que 9 % seulement des projets du FEAMP avaient des bénéficiaires féminins ; ce chiffre s'élevait à 20% dans le cadre du DLAL du FEAMP.

Cet exemple démontre l'intérêt d'avoir une équipe locale de terrain, avec une mission spécifique qui assure que les fonds parviennent aux parties prenantes les mieux placés pour contribuer à la stratégie du GALPA, et aux nouveaux porteurs de projet, plus difficiles à mobiliser.

Les animateurs des GALPA ont également facilité les démarches menées par les porteurs de projets notamment pour ce qui concerne les procédures et les exigences liées à l'accès aux fonds de l'UE. Toutefois, les systèmes nationaux de mise en œuvre sont apparus comme un axe d'amélioration dans certains États membres : 30 % des FLAG ayant répondu à l'enquête de FAMENET ont indiqué que les systèmes administratifs représentaient un frein à leur efficacité.

PROCHAINES ETAPES

Cette étude n'est qu'une première étape pour comprendre ce que le DLAL peut réaliser dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Les résultats montrent que, dans certains États membres, les GALPA ont obtenu des résultats impressionnants avec une somme d'argent relativement faible tandis que d'autres semblent mobiliser moins de parties prenantes et/ou produire moins de résultats. Les informations fournies par les GALPA vont être analysées plus en profondeur afin d'identifier où le DLAL peut apporter le plus de bénéfices et dans quelles conditions.

Rapport complet: https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/publications/working-paper-emfaf-monitoring-and-evaluation-framework-2021-2027_en